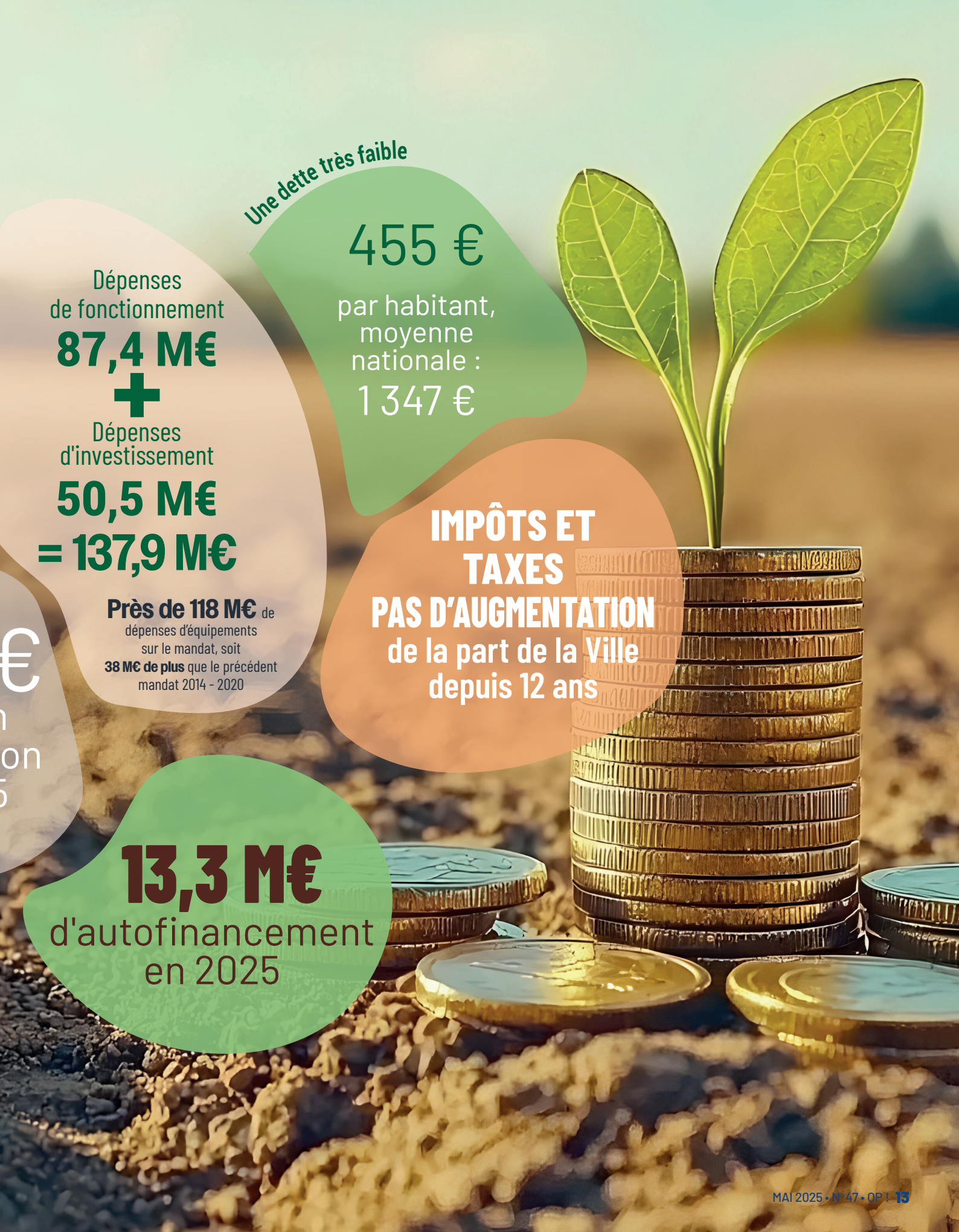
UN BUDGET 2025 SAIN POUR UN AVENIR PRÉSERVÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL D'AVRIL A ADOPTÉ LE BUDGET 2025. CELUI-CI TRADUIT CONCRÈTEMENT LES ORIENTATIONS DÉCIDÉES EN DÉBUT D'ANNÉE, SOIT UN BUDGET S'ÉLEVANT À 138 MILLIONS D'EUROS.

Le volet « investissement » demeure ambitieux et la Ville aura investi, sur 6 ans, environ 118 millions d'euros dans les écoles, les équipements sportifs et culturels, mais également la végétalisation de Pessac ou la modernisation des bâtiments publics.
La réduction de l'empreinte carbone et des dépenses énergétiques est aussi une priorité sur tous les bâtiments publics.
Alors que la part communale des impôts n'a pas augmenté depuis 12 ans, la dette reste très faible : *« avec 455 euros par habitant, nous sommes bien en dessous de la moyenne nationale de 1347 euros »* rappelle le maire, Franck Raynal. Un faible montant qui autorise un désendettement en moins de 3 ans, *« ce qui est extrêmement vertueux »*, bien en-dessous de la quasi-totalité des collectivités. *« Gouverner, c'est prévoir, et nous avons prévu ».*




Une dette très faible
455 €
par habitant, moyenne nationale : 1 347 €
Dépenses de fonctionnement
87,4 M€
+
Dépenses d'investissement
50,5 M€
= 137,9 M€
Près de 118 M€ de dépenses d'équipements sur le mandat, soit 38 M€ de plus que le précédent mandat 2014 - 2020
IMPÔTS ET TAXES
PAS D'AUGMENTATION
de la part de la Ville
depuis 12 ans
13,3 M€
d'autofinancement
en 2025

UN BUDGET 2025 SAIN POUR UN AVENIR PRÉSERVÉ

L'embellissement de la ville et son verdissement

Nature et cadre de vie 1 M € avec notamment :

- Aménagements espaces extérieurs avec un plan de rénovation des jeux pour enfants 171 000 €
- Rénovation des belvédères du Bourgailh 210 000 €
- Gestion des parcs et jardins 140 000 €
- Achats de bacs de collecte déchets verts 40 000 €
- Équipements des espaces publics 70 000 €
- Gymnase de Saige études diagnostics 60 000 €
- Cimetières 48 000 €



SÉCURITÉ : renforcement de la brigade soirée

À partir du 1er septembre, la police municipale sera présente 7 jours sur 7 jusqu'à 2h du matin.
La brigade passera de 6 à 12 agents.

UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS PLUS ÉLEVÉ

Subventions aux associations : 3,5 M€, budget en augmentation

La Ville consolide son accompagnement en maintenant son soutien financier aux associations, renforce son lien direct et envisage un accompagnement plus individualisé.

SPASER
Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

CHAQUE ACHAT EFFECTUÉ PAR LA VILLE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

89 % des marchés intègrent des critères environnementaux contre 70 % en 2023
27 marchés intègrent du réemploi, du recyclage ou de la réutilisation contre 9 en 2023
18 marchés intègrent une clause d'insertion représentant 260 mois de travail contre 9 en 2023
76 % de nos titulaires sont des PME/TPE ou des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) contre 57 % en 2023

Soutien aux actions de solidarité, le CCAS poursuit son aide au quotidien

La Ville maintient au CCAS l'augmentation exceptionnelle consentie en 2024 pour un montant total de 6 M€. Le CCAS se consacre à :

- 11 structures petite enfance avec 320 places en crèches municipales, familiales et associatives
- Près de 80 000 repas livrés à domicile ou servis en restauration collective pour nos seniors
- 40 710 heures prévues par le service d'aide et d'accompagnement à domicile pour plus de 300 bénéficiaires
- Une résidence autonomie de 43 logements
- Une Maison de l'accompagnement
- Accompagnement actif des personnes en difficulté sociale, travail sur les économies d'énergie des plus défavorisés, fracture numérique, estime de soi…
- Un projet : la maison du répit, accueil de jour pour les sans-abris.

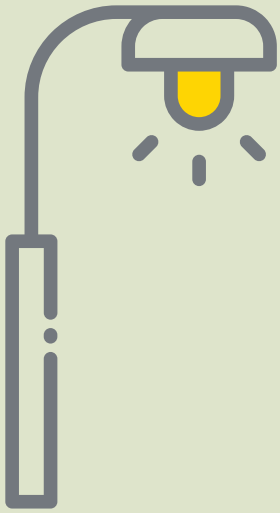
Des économies ut et l'ouverture de no

Une gestion rigoureuse ne signifie pas un régime d'austérité puisque des services publics sont créés.

2025 verra la création d'un service public avec la piscine Cazalet et son ouverture aux Pessacais dès le 1er septembre.

2025, c'est aussi l'ouverture de la médiathèque le dimanche et le développement de ses animations lectures dans les parcs ou à la forêt du Bourgailh.

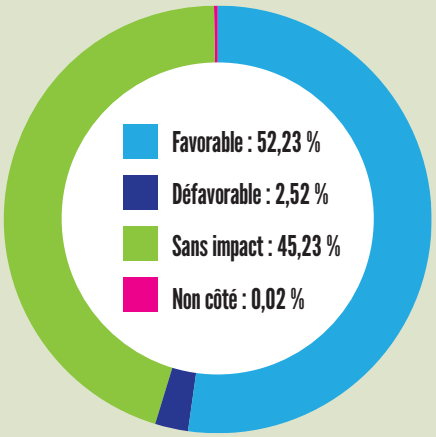
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La Ville poursuit ses actions de décarbonation et lance des études et/ou travaille avec ses partenaires pour mettre un éclairage public solaire dans les lieux dépourvus de réseaux.
- Renforcer la « géothermie » dans le cadre du PRU de Saige
- Créer un réseau de chaleur sur le site sportif de Bellegrave
- Développer la géothermie sur les projets de construction de la piscine Cazalet et de l'école Leygues
- Mettre en place des solutions photovoltaïques sur les écoles Cap de Bos et Georges Leygues, la piscine Cazalet et l'AMI

Énergie et climat : 2,5 M€ consacrés avec :
• 1 M€ investi sur la performance énergétique des bâtiments municipaux
• 300 000 € sur la maintenance de l'éclairage public et 646 000 € pour des travaux neufs dédiés à l'éclairage public auxquels s'ajoutent 500 000 € pour les aménagements sur l'éclairage nocturne.

Impact sur le changement climatique des investissements du budget : 34 M€ évalués





Des achats responsables

Pour la restauration scolaire et celle de nos aînés.
• 66 % de produits Bio et/ou locaux
• Trophée REGAL obtenu pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, territoire label bio 2e fourchette (plus de 35% de bio)
• Assiette verte pour notre offre de repas végétariens
Pessac est la 1re ville de Nouvelle-Aquitaine à l'obtenir
• Poursuite en 2025 de la labellisation Ecocert en cuisine qui assure la provenance des produits, respecte la saisonnalité et lutte contre le gaspillage
• Pain 100 % bio et local par le Fournil de Saige
• Et toujours 100 % de viande française

INVESTISSEMENTS

Ces dépenses qui construisent demain

Au budget primitif 2025 :

Enfance, jeunesse et culture : 10,5 M€
Écoles Georges Leygues
Rénovation des écoles
Végétalisation de 10 cours d'école
Pavillon des arts et de la musique
Aménagement de locaux associatifs sur le secteur Châtaigneraie-Arago

Sport : 12 M€
Travaux de la piscine
Fin du plan de rénovation des terrains de tennis et étude pour le tennis couvert de Cap de Bos : 150 000 €
Participation de la Ville au stade nautique : 257 000 €

Proximité/participation/sécurité : 1 M€
Agrandissement de la maison municipale des quartiers du Monteil : 200 000 €
Budget participatif : 300 000 €
Travaux à l'Hôtel de Ville : 280 000 € (réouverture de l'entrée historique et rénovation)
Vidéoprotection et équipements de la Police : 68 000 €

ilisées pour le maintien ouveaux services publics

Les charges générales :
- 1,7 M€ en raison de la volonté municipale de contenir les dépenses de fonctionnement et de la baisse des prix unitaires de l'énergie.

On peut noter les évolutions suivantes :
• Baisse très significative des consommations d'énergie : - 920 000 €
• Frais d'assurance chantiers en forte baisse : - 444 000 €

Des économies compensent les surcoûts :
- 24 000 € de frais de communication
- 66 000 € sur les moyens généraux